

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PUIMISSON**

L'an deux mille vingt-deux et le 20 Décembre, le conseil municipal de la commune de Puimisson s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARTHES Daniel, Maire, après convocation régulièrement faite à domicile.

**Etaient présents (10) :** BARTHES Daniel, GABAUDE Chantal, QUIRINY Monique, GUIEN Guylaine, TRILLES Michel, GALINIER Norbert, MORLIERE Ludovic, ANTON Jean Rémy, Martine Delreux, Gisèle VIALLES, BAGNATI Sylvain,

**Absents :** REY Philippe a donné procuration à BARTHES Daniel, BENOIT Cécile, BARTHES Arnaud, Caroline Nadal a donné procuration à Gabaude Chantal

**Votants : (13)**

**Secrétaire de séance :** GUIEN Guylaine

**2022-59 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ATELIER MUNICIPAL – PROJET 2023**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la volonté de créer un atelier municipal

VU l'étude faite par M CANAL architecte Atelier 1, nous donnant un prévisionnel des travaux à hauteur de 322566.85 euros.

A cet effet, Monsieur le Maire propose de solliciter une aide via la DETR ou/et DSIL ainsi que le Fond Régional d' intervention pour obtenir la subvention la plus élevée possible suivant le plan de financement suivant.

DEPENSES HT		RECETTES	
Construction HT	289455.00€	DETR OU DSIL (30 à 60%)	
Etudes	20261.85€	FRI 21 000.00€ MAXIMUM	
		Commune (RESTE A CHARGE)	
	<b>322566.85€</b>		

**Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après délibération à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

**APPROUVE** le programme des travaux de création des Ateliers Municipaux

**AUTORISE** Monsieur le Maire a sollicité une subvention via la DETR ou/et DSIL ainsi que le Fond Régional d'intervention.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire  
**D. BARTHES**

